

# COMMUNE DE CRESSONSACQ

Département de l'Oise  
Arrondissement de CLERMONT  
Canton de SAINT JUST EN CHAUSSEE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Membres :</b>	Le douze juillet deux mil onze à dix-neuf heures
<b>- en exercice : 11</b>	Le Conseil Municipal de CRESSONSACQ s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de son Maire : Monsieur POTELLE Jean-Jacques.
<b>- présents : 9</b>	<u>Présents:</u> POTELLE Jean-Jacques, BULLOT Brigitte, NAUDI Odile, TAUPIN Christian, GUIZELIN Robert, LARDON Maryse, SCHULLER David, GROHE Jean-Pierre, DOISY Hubert
<b>- votants : 9</b>	<u>Absente excusée:</u> Mme AUBERT Claude et M. TOURNOIS Michel
<b>Convocation en date:</b> <b>07/07 2011 et affichée</b> <b>le même jour</b>	<u>Secrétaire de séance élue :</u> Madame BULLOT Brigitte
<b>P.V. affiché le :</b> <b>13/072011</b>	

### ORDRE DU JOUR :

1. ACCEPTATION DE DON : DE BERGH
2. ACCEPTATION DE DON : SECOURS DE FRANCE
3. ADHESION AU CAUE de l'OISE
4. INCINERATEUR DE VILLERS SAINT SEPULCRE
5. QUESTIONS DIVERSES

### OBJET :

#### **CM-2011-35**

##### ACCEPTATION DE DON:

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que M et Mme DE BERGH Bruno ont fait un don de MILLE EUROS pour la commune de CRESSONSACQ à l'occasion de la manifestation du 18 juin dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de don et prie Monsieur le Maire d'adresser les plus vifs remerciements de la commune aux généreux donateurs.

#### **CM-2011-36**

##### ACCEPTATION DE DON

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que LE SECOURS de FRANCE a fait un don de MILLE EUROS pour la commune de CRESSONSACQ à l'occasion de la manifestation du 18 juin dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de don et prie Monsieur le Maire d'adresser les plus vifs remerciements de la commune au Conseil d'administration de SECOURS de FRANCE.

#### **CM-2011-37**

##### SUBVENTION A PICARDIE MEMOIRE

Monsieur le Maire relate le succès de la manifestation du 18 juin dernier et suite aux dons reçus des familles et de Secours de France, propose aux membres du Conseil Municipal de partager ces dons avec l'association PICARDIE MEMOIRE qui a organisé avec notre commune cette manifestation et le professionnalisme de son responsable ayant largement contribué au succès rencontré.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal unanime décide de verser une subvention exceptionnelle de MILLE EUROS à l'association PICARDIE MEMOIRE.

**CM-2011-38**

**ADHESION AU CAUE de l'OISE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de CRESSONSACQ a depuis de longues années entretenu de bonnes relations avec le CAUE de l'Oise. Avant l'adhésion collective du territoire était prise en charge par la communauté de communes du Plateau Picard, mais maintenant, pour des questions de représentations et de participations aux assemblées délibératives du CAUE, ce mode de cotisation n'est plus de mise et propose aux membres du conseil municipal que la commune adhère officiellement à CAUE 60 à compter de la présente année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'adhésion de la commune de CRESSONSACQ au CAUE 60 et autorise Monsieur le maire a mandaté la l'adhésion 2011 qui s'élève à 150 euros.

**CM-2011-39**

**L INCINERATEUR DE VILLERS SAINT SEPULCRE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une proposition de délibération reçue afin que le conseil municipal émette un avis sur le projet d'implantation d'un incinérateur sur la commune de VILLERS SAINT SEPULCRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se déclare insuffisamment informé sur le projet et sur l'enquête publique en cours pour émettre un avis.

**QUESTIONS DIVERSES:**

Monsieur le Maire a fait le point sur l'inauguration du 9 juillet dernier et se réjouit du succès de celle-ci, et de la participation active des parents dont les enfants sont intéressés par les réalisations. Il informe les membres présents de la présence du CAUE le lundi 18 juillet pour donner des conseils de recevoir des conseils de plantation dans la commune.

Monsieur le Maire rappelle le programme du 14 juillet 2011.

Monsieur le Maire fait le point sur les subventions obtenues et leur versement à la commune.

Madame LARDON fait part d'un souci pour le stationnement des véhicules dans la Grande Rue qui sont hors places de stationnement et qui gênent la circulation des véhicules hors gabarit comme les moissonneuses batteuses. Monsieur le Maire fera le nécessaire auprès es personnes concernées.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Le Maire,

Jean-Jacques POTELLE

